

Mise à jour en avril 2024

## ORGANISATION

### C'EST QUOI ?

Le centre de loisirs itinérant propose au niveau local des activités de qualité, pratiques et confortables pour les enfants. Il essaye, dans cette optique, de répondre au mieux aux besoins de cette population en matière d'accueil et d'animation sur le territoire.

Les principaux objectifs fixés, à savoir l'épanouissement et la réalisation des enfants, ont été travaillés par l'équipe d'animation avec un objectif aussi bien éducatif que divertissant.

Les enfants ont l'occasion de vivre des activités basées sur l'imaginaire et/ou la découverte. Ils sont acteurs dans des aventures autour de différentes histoires extraordinaires. Des énigmes sont à résoudre pour en devenir des héros... et des personnages hauts en couleur - incarnés par les animateurs - sont à combattre ou à aider... Des intervenants extérieurs et/ou l'équipe d'animation initient les enfants à de nouvelles techniques et de nouveaux apprentissages.

### POUR QUI ?

- en priorité pour les enfants habitant sur le territoire de VHB (des modalités particulières sont appliquées pour les enfants habitant en dehors du territoire. En savoir plus)
- pour les enfants de 3 à 11 ans
- les enfants doivent avoir 3 ans révolus au 1er jour des activités (et ne doivent plus porter de couches en journée) et moins de 12 ans au dernier jour des activités.

### OÙ & QUAND ?

VHB mène un projet sur un territoire composé :

- **de 8 communes du Haut-Beaujolais** (Aigueperse, Azolette, Cenves, Deux-Grosnes, Propières, St Bonnet-des-Bruyères, St Clément-de-Vers, St Igny-de-Vers)
- **de 7 communes de la Haute Vallée d'Azergues** (Chambost-Allières, Chénelette, Claveisolles, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux, St-Nizier-d'Azergues).

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement organisés par VHB pendant les vacances scolaires ont lieu en alternance sur une des communes de son territoire.

	Haut-Beaujolais	Haute Vallée d'Azergues
Toussaint	1 semaine	1 semaine
Noël		
Hiver	1 semaine	1 semaine
Printemps	1 semaine	1 semaine
Été : 3 premières semaines des vacances (du 8 juillet au 2 août 2024)	1 par semaine	1 par semaine

En 2021 (hiver, printemps et automne) et hiver 2022, une deuxième semaine en Haute Vallée d'Azergues a été ajoutée. Le financement a été pris sur les fonds propres de VHB (les réserves de l'association qui permettent de fonctionner en attendant les versements des subventions). Malheureusement aucun financement n'ayant été trouvé, nous n'avons pu ouvrir de semaines supplémentaires pendant les petites vacances depuis le printemps 2022.

## DATES ET LIEUX DES ACCUEILS DE LOISIRS EN 2023-2024

### VACANCES D'AUTOMNE

Du 23 au 27 octobre

**MONSOLS**  
(salle communale)

Du 30 octobre au 3 novembre

**GRANDRIS**  
(salle de l'odyssée)

### VACANCES D'HIVER

Du 19 au 23 février

**MONSOLS**  
(salle communale)

Du 26 février au 1er mars

**CLAVEISOLLES**  
(salle des fêtes)

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du 15 au 19 avril

**OUROUX**  
(gîte)

Du 22 au 26 avril

**LAMURE**  
(école)

### VACANCES D'ÉTÉ

Du 8 au 12 juillet

**OUROUX**  
(gîte)

**POULE-LES-ÉCHARMEAUX**  
(salle des fêtes)

Du 15 au 19 juillet

**PROPIÈRES**  
(salle des fêtes)

**LAMURE**  
(école)

Du 22 au 26 juillet

**MONSOLS**  
(salle communale)

**ST-NIZIER-D'AZERGUES**  
(salle des fêtes)

Du 29 juillet au 2 août

**ST-BONNET-DES-BRUYÈRES**  
(salle des fêtes)

**CHAMBOST-ALLIÈRES**  
(salle des fêtes)

## JOURS D'OUVERTURE

- Les accueils de loisirs sont organisés sur 4 jours :

lundi-mardi-jeudi-vendredi (sauf semaines avec jours fériés : dans ce cas, le mercredi remplace le jour férié).

- Une journée complémentaire est organisée le mercredi (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent - attestation sur l'honneur à signer sur la fiche d'inscription). Cette journée est maintenue s'il y a au minimum 6 enfants inscrits.

## HORAIRES

- De 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15
- Repas de 12h15 à 13h45
- Garderie possible à partir de 7h45 et jusqu'à 18h15 (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent - attestation sur l'honneur à signer sur la fiche d'inscription).

## REPAS

Il est fourni par un traiteur local ou par un prestataire de restauration collective de proximité. Le temps du repas fait partie intégrante du projet éducatif et est animé par l'équipe d'animation. Le repas est pris entre 12h15 et 13h45.

## GARDERIE

Une garderie est proposée avant et après les accueils de loisirs :

- Tous les jours d'accueil à partir de 7h45 et jusqu'à 18h15.
- Réservée aux enfants dont les parents travaillent.
- Les enfants sont inscrits pour l'heure de garderie.

Le matin, ils peuvent arriver entre 7h45 et 8h45. Le soir, ils peuvent être récupérés entre 17h15 et 18h15.

- Pas de remboursement en cas d'absence.
- Pour les parents qui connaissent tardivement leurs horaires de travail, signalez-le lors de l'inscription et contactez VHB dès que votre emploi du temps est fixé.

## AFFAIRES PERSONNELLES : QUE DOIT APPORTER MON ENFANT ?

- Prévoir un goûter pour la fin d'après-midi
  - Possibilité d'apporter un sac contenant des affaires personnelles (doudou, gourde, vêtements adaptés à la météo (pluie, soleil, froid,...)) .
  - Prévoir des vêtements de rechange pour les plus jeunes enfants.
  - Afin de minimiser les risques de perte, marquer au nom de l'enfant ses vêtements et ses accessoires.
- VHB décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels. De plus, il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur, de l'argent...

## TRANSPORT VERS L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le transport est pris en charge par les familles (pensez au co-voiturage).

## ENCADREMENT

Les accueils sont animés et encadrés dans le respect de la réglementation Jeunesse et Sports par une équipe d'animation de VHB titulaires du BAFA ou en cours de formation ou sans formation pour un petit nombre d'entre eux et accompagnés parfois par un ou des intervenants spécialisés.

Vous pensez à des jeunes du Haut-Beaujolais ou de la Haute Vallée d'Azergues qui feraient eux-aussi des supers animatrices et animateurs ? VHB peut les accompagner à partir de 16 ans pour passer le BAFA !

## PROGRAMME DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les programmes des accueils sont diffusés sur le site internet de VHB au plus tard la veille des réservations.

## PROTOCOLE SANITAIRE

En fonction du contexte sanitaire, un protocole spécifique d'accueil pourra être établi et envoyé aux familles avant le 1er jour de l'accueil de loisirs. p.4

## JOURNÉE TYPE

7h45 à 8h45	<b>Garderie</b>
8h45 à 9h30	<b>Arrivée échelonnée des enfants</b> L'accueil des enfants non-inscrits en garderie se fait de 8h45 à 9h.
9h30 à 10h	<b>Accueil du matin</b> Temps d'activité "libre" : les enfants ont le choix entre choisir un jeu de société, faire des activités manuelles, des jeux de construction ou des jeux sur les tapis. Les animateurs tournent sur les différents espaces de manière à passer du temps et échanger avec chaque enfant.
10h à 11h45	<b>Rassemblement</b> Le groupe profite de ce moment pour échanger sur différents sujets, faire un "point humeur météo", des jeux de présentations, les privilèges de vie, la sensibilisation du thème imaginaire avec l'arrivée d'un personnage. À l'issue de ce temps, les enfants sont séparés en 2 groupes en fonction de leur âge (3-5 ans et plus de 6 ans).
12h15 à 13h45	<b>Le repas</b> Il y a un animateur par table pour que le repas se passe de manière conviviale et ludique.
13h45 à 14h30	<b>Le temps calme</b> Les enfants de 3 à 5 ans sortent de table pour se diriger tranquillement vers la salle de sieste. Une histoire est lue ou de la musique douce est écoutée. Pour les enfants de plus de 6 ans, le temps calme est aussi bien un moment libre où ils peuvent dessiner, lire des livres, faire un jeu de société... qu'un moment d'animation pris en charge par les animateurs.
14h30 à 15h00	<b>Rassemblement</b> Le groupe profite à nouveau de ce moment pour échanger sur différents sujets, des jeux collectifs, et la sensibilisation d'un nouveau thème imaginaire si les activités de l'après-midi sont différentes. À l'issue de ce temps, les groupes en fonction des âges sont à nouveau formés pour la suite des activités.
15h00 à 16h30	<b>Activité principale de l'après-midi</b> La grande activité de l'après-midi en fonction du thème de la semaine. Cela peut être un jeu de piste, un jeu sportif, un atelier culturel ou artistique, un atelier cuisine etc...
16h30 à 17h00	<b>Goûter</b> À l'image du matin, le groupe des petits et celui des grands se retrouvent à la fin de leurs activités. C'est le moment du goûter. Les animateurs animent ce temps en proposant des jeux types devinettes, énigmes etc...
17h00 à 17h15	<b>Temps libre</b> Dans le même schéma que l'accueil du matin, les enfants ont le choix entre plusieurs activités.
17h15 à 18h15	<b>Départ des enfants</b> Pour ceux non-inscrits à la garderie, le départ des enfants se fait de 17h à 17h15.
17h15 à 18h15	<b>Garderie</b>

## GROUPES EN FONCTION DES ÂGES

Les enfants sont séparés en deux groupes : un groupe d'enfants âgés de 3 à 5 ans et un groupe d'enfants âgés de 6 à 11 ans. Cette répartition peut varier en fonction du nombre d'enfants, des locaux et des activités.

## NOMBRE D'ENFANTS PAR GROUPE

Le groupe des 3-5 ans est composé de maximum 20 enfants.

Le groupe des 6-11 ans est composé de maximum 28 enfants.

Ce nombre peut varier en plus ou moins en fonction des locaux où ont lieu les accueils de loisirs.

## INFORMATION MÉDICALE À TRANSMETTRE

L'information est à indiquer sur la fiche sanitaire et à rappeler aux animateurs le premier jour de l'accueil de loisirs. Le directeur de l'accueil de loisirs reste disponible si besoin d'échanger en amont.

Si votre enfant a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), il devra être transmis en même temps que votre dossier d'inscription.

## MON ENFANT PEUT-IL PARTIR SEUL ?

La famille peut autoriser un enfant de plus de 6 ans à rentrer seul. Cette information est notée sur la fiche sanitaire.

## PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT

La liste des personnes autorisées (hormis les parents) et/ou interdites à venir chercher votre enfant est à noter sur la fiche sanitaire.

## DÉPART EN COURS DE JOURNÉE

Un départ en cours de journée est possible après signature d'une décharge par les parents. Aucun remboursement ne pourra être sollicité.

## PLANS D'ACCÈS

Les [plans d'accès](#) aux salles sont disponibles sur le site internet.

## ANNULATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PAR VHB

VHB se réserve le droit d'annuler un accueil de loisirs en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les sommes versées par les familles seront intégralement remboursées.

# TARIFS

## TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS

- Tarifs à la demi-journée ou journée en fonction du Quotient Familial.
- Les tarifs sont basés sur votre Quotient Familial (QF) de la CAF ou de la MSA.
- Les tarifs peuvent être amenés à évoluer en cours d'année. Si tel était le cas, vous en seriez informés sur notre site Internet.
- Adhésion obligatoire VHB 5€/pers/an
- Majoration de 10 % pour les habitants extérieurs au territoire (hors adhésion et repas).

ACCUEILS	QF ≤ 100 €	QF entre 101 et 200 €	QF entre 201 et 300 €	QF entre 301 et 400 €	QF entre 401 et 500 €	QF entre 501 et 600 €	QF entre 601 et 700 €	QF entre 701 et 800 €	QF entre 801 et 900 €	QF entre 901 et 1000 €	QF > 1000 €
DEMI-JOURNÉE	1,50 €	2 €	2,50 €	3 €	3,75 €	4,25 €	4,75 €	5,25 €	5,75 €	6,25 €	7 €
JOURNÉE pour un enfant inscrit de 1 à 3 journées de la même semaine	3 €	4 €	5 €	6 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €	11,50 €	12,50 €	14 €
JOURNÉE TARIF RÉDUIT pour un enfant inscrit au minimum 4 journées de la même semaine	2,40 €	3,20 €	3,75 €	4,75 €	6 €	6,80 €	7,50 €	8,40 €	9,20 €	10 €	11,25 €
GARDERIE	0,50 € l'heure										
REPAS	4 € le repas										

## RÈGLEMENT

Possible par :

- Virement bancaire (référence virement : VAC + nom enfant)  
RIB VHB : FR 52 2004 1010 0712 6936 7V03 836  
La Banque Postale - BIC : PSSTFRPLYO
- Espèces
- Chèque à l'ordre de VHB (Les chèques sont encaissés après l'accueil de loisirs)
- Chèques vacances (Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances)

Un règlement en plusieurs fois est possible. Contactez-nous si nécessaire.

## REMBOURSEMENT EN CAS D'ABSENCE OU D'ANNULATION

Toute absence ou annulation ne sera remboursée que pour des motifs sérieux (maladie, familial...) et sur présentation de justificatifs dans les 5 jours qui suivent l'annonce de l'absence ou de l'annulation.

10 % du tarif payé pourra être retenu en fonction des frais engagés par VHB.

Tout cas particulier sera étudié par la directrice et le comité de présidence.

## TARIF DES REPAS

Le repas est facturé 4 euros.

## TARIF DE LA GARDERIE

La garderie est facturée 0,50 € de l'heure.

Les enfants sont inscrits pour l'heure de garderie mais peuvent arriver plus tard ou partir plus tôt. (cf p.3)

## REMBOURSEMENT DES REPAS

Attention, du fait du changement de prestataires pour les repas depuis le printemps 2023, les modalités d'annulation ou d'ajout de repas ont changé.

Les modifications (annuler ou réserver un repas) sont possibles:

- jusqu'au jeudi de la semaine précédente à 15h00 pour les repas des lundi et mardi .
- jusqu'au lundi à 15h00 pour les repas des mercredi, jeudi et vendredi

Lorsque le lundi de la semaine de centre de loisirs est férié, les modifications (annuler ou réserver un repas) sont possibles:

- jusqu'au jeudi de la semaine précédente à 15h00 pour les repas des mardi et mercredi.
- jusqu'au lundi à 15h00 pour les repas des jeudi et vendredi

## JE SUIS FAMILLE D'ACCUEIL (ASSISTANT FAMILIAL) ET L'ORGANISME PREND TOUT EN CHARGE OU UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ADHÉSION DE L'ENFANT DONT J'AI LA GARDE

Je réserve les créneaux souhaités pour l'enfant en respectant les jours et horaires de réservation indiqués pour chaque période.

Dès la réservation effectuée, prendre contact avec le secrétariat de VHB pour effectuer les démarches de demande de prise en charge auprès de l'organisme.

## J'AI DES AIDES DE MON COMITÉ D'ENTREPRISE, DE LA CAF...

Je fournis les éléments et/ou documents justifiant l'aide en même temps que les documents d'inscription. Je n'oublie pas de signer les documents si cela est demandé.

VHB peut m'éviter l'avance des frais et se faire rembourser ensuite directement par le CE, la CAF...

# INSCRIPTIONS

## COMMENT RÉSERVER MA PLACE ?

Les réservations peuvent se faire, pendant une période précise (voir p.11):

- en ligne\* sur [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)
- par téléphone au 04.74.04.73.87
- sur place dans nos locaux à [Deux-Grosnes](#)

Il est possible de combiner au choix une ou plusieurs demi-journée(s), avec ou sans repas, avec ou sans garderie.

\* Pour réserver en ligne :

1 – Se connecter sur [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)

2 – Sur la page d'accueil cliquer sur le lien « Je réserve ma place »

3 – Compléter les champs et cliquer sur « Terminer ».

[Tutoriel](#)

## QUAND RÉSERVER SA PLACE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DE VHB ?

Pour les habitants du territoire de VHB, les réservations se font pendant la période définie (voir p.11), au choix :

- **en ligne** sur [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr) du **samedi à 9h au lundi qui suit à 17h**.
- **par téléphone au 04.74.04.73.87**: le **samedi de 9h à 12h** puis le lundi qui suit de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **sur place** dans nos locaux à Deux-Grosnes : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

### IMPORTANT :

- les places sont limitées : nous vous encourageons à réserver vos places le 1<sup>er</sup> jour des réservations, c'est à dire dès le samedi à 9h.
- les réservations ne sont validées qu'au retour du dossier d'inscription au plus tard 48h après la réservation (72h si réservation le samedi).
- afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, aucune réservation ne sera possible avant ou après la période définie.
- pour un même appel téléphonique, réservations possibles pour les enfants de 2 familles différentes

1

**JE RÉSERVE MA PLACE SUR [WWW.CENTRESOCIALVHB.FR](http://WWW.CENTRESOCIALVHB.FR)**

**OU 04 74 04 73 87 (PAR TÉL. SAMEDI MATIN DE 9H À 12H & À PARTIR DU LUNDI AUX HORAIRES D'OUVERTURE)**

DATES DES RÉSERVATIONS	DÉBUT À 9H	FIN À 17H	DATES DES RÉSERVATIONS	DÉBUT À 9H	FIN À 17H
vacances d'automne	<b>SAMEDI 7 OCTOBRE</b>	Lundi 9 octobre	vacances de printemps	<b>SAMEDI 23 MARS</b>	Lundi 25 mars
vacances d'hiver	<b>SAMEDI 3 FÉVRIER</b>	Lundi 5 février	vacances d'été	<b>SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN</b>	Lundi 3 juin



**LES PLACES SONT LIMITÉES ET AUCUNE RÉSERVATION NE SERA POSSIBLE EN DEHORS DES PÉRIODES CI-DESSUS.**

2

**J'ENVOIE MON DOSSIER D'INSCRIPTION PAR MAIL À [INSCRIPTION@CENTRESOCIALVHB.FR](mailto:INSCRIPTION@CENTRESOCIALVHB.FR)**

**OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES (LAMURE OU MONSOLS)**

**DANS LES 48H APRÈS MA RÉSERVATION** (72h si réservation le samedi).

Hors territoire : voir ci-dessous

## QUAND RÉSERVER SA PLACE POUR LES HABITANTS EXTÉRIEURS AU TERRITOIRE DE VHB ?

Pour les habitants extérieurs au territoire de VHB les demandes de réservations se font :

- **uniquement par téléphone au 04.74.04.73.87**: uniquement le **mardi\*\*** qui suit la période de réservation définie pour les habitants du territoire de VHB
- **aux horaires suivants** : de 14h à 17h00

### IMPORTANT :

- les places sont limitées: nous vous encourageons à réserver vos places dès 9h
- afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, aucune réservation ne sera possible avant /ou après la journée définie.
- pour un même appel téléphonique, réservations possibles pour les enfants de 2 familles différentes
- majoration du prix des activités de 10%

\*\* (décalés au mercredi en cas de jour férié)

**JE SUIS HABITANTE DU TERRITOIRE DE VHB ET JE SOUHAITE INSCRIRE MES PETITS-ENFANTS QUI N'HABITENT PAS LE TERRITOIRE**

Vos petits-enfants sont des habitants extérieurs au territoire. Se référer au paragraphe ci-dessus.

## DOSSIER D'INSCRIPTION À ENVOYER AU PLUS TARD 48H APRÈS LA RÉSERVATION

(dans les 72h si réservation le samedi)

- **Fiche d'inscription** (par période de vacances)
- **Fiche d'adhésion** (5 € par personne, valable de juillet à juin - plafonnée à 15€ par famille)
- **Fiche sanitaire** par enfant (valable de juillet à juin)
- **Règlement** (virement - chèque à l'ordre de VHB - espèces - chèques vacances)

Les chèques sont encaissés après l'accueil de loisirs.

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances

Un règlement en plusieurs fois est possible (nous contacter)

Virement bancaire : (référence virement : VAC + nom enfant)

RIB VHB : FR 52 2004 1010 0712 6936 7V03 836

La Banque Postale - BIC : PSSTFRPPLYO

### Plus éventuellement

- **Attestation Quotient Familial CAF ou MSA**

VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES MODIFICATIONS (AJOUT/SUPPRESSION) PAR RAPPORT À VOS RÉSERVATIONS INITIALES ? CONTACTEZ-NOUS OBLIGATOIREMENT AU 04 74 04 73 87 AVANT L'ENVOI DU DOSSIER

Les documents d'inscription sont disponibles sur le [site internet de VHB](#).

Vous avez la possibilité :

- de les compléter en ligne sans avoir à les imprimer ([tutoriels](#))
- de les imprimer et les compléter au crayon

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de les imprimer, nous pouvons vous les envoyer par courrier sur simple demande.

### Les dossiers reçus sans réservation préalable ne seront pas traités.

Les dossiers ne seront validés qu'au **retour du dossier complet au plus tard 48h** après la réservation. (72h si réservation le samedi)

En dehors de ce délai, la place sera considérée comme libre et pourra être attribuée à une autre personne.

Besoin d'aide pour remplir votre dossier ?

Contactez-nous ou passez aux horaires d'ouverture à partir du lundi suivant les inscriptions.

## OÙ ENVOYER LE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

- par mail à l'adresse suivante : [inscription@centresocialvhb.fr](mailto:inscription@centresocialvhb.fr)

- par courrier à l'adresse suivante :  
VHB - 327 Montée des Esses - Monsols 69 860 DEUX-GROSNES

- déposer dans nos boîtes aux lettres à Lamure ou Monsols

### Les dossiers reçus sans réservation préalable ne seront pas traités.

[Plans d'accès de nos locaux](#)

p.12

## EST-CE QUE JE VAIS RECEVOIR UNE CONFIRMATION ?

Lors de la réservation, je reçois une confirmation par mail récapitulant les créneaux réservés (si je n'ai rien reçu, je vérifie si le mail n'est pas arrivé dans les spams ou indésirables).

La réservation est validée uniquement si VHB reçoit les documents d'inscription dans le délai demandé. Si le dossier est complet, je ne reçois pas de nouvelle confirmation et la réservation est validée.

Si le dossier n'est pas reçu ou s'il est incomplet, le secrétariat reprend contact avec moi pour mise à jour.

## JE CONNAIS MES JOURS DE TRAVAIL APRÈS LES RÉSERVATIONS, COMMENT FAIRE ?

Si vous ne connaissez pas votre planning de travail à la date des réservations :

- nous vous invitons à faire une réservation couvrant le maximum de vos besoins
- signalez-le impérativement sur la fiche d'inscription. Il sera alors possible d'annuler (avec remboursement) des jours si vous nous en informez dès que votre emploi du temps sera fixé et au plus tard 7 jours avant le jour concerné.

## MODIFICATIONS DES INSCRIPTIONS EN COURS DE VACANCES

Pour un enfant déjà inscrit, il est possible de modifier ou compléter son inscription avec des temps supplémentaires sur la même période de vacances :

- Si le secrétariat en est informé la veille (ou le vendredi pour le lundi)
- Au regard de plusieurs critères : effectifs, encadrement, locaux, législation...

## QUI CONTACTER POUR FAIRE DES MODIFICATIONS ?

Toutes les modifications, annulations d'inscription doivent se faire auprès du secrétariat de VHB

Deux-Grosnes : 04 74 04 73 87 ou [secretariat@centresocialvhb.fr](mailto:secretariat@centresocialvhb.fr)

Les informations doivent aussi être données aux animateurs mais elles n'auront qu'une valeur informative.

## LOI INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations recueillies sont traitées informatiquement. Elles sont conservées pour pouvoir réaliser les inscriptions administratives, communiquer avec vous, réaliser des bilans auprès de nos financeurs. Votre droit d'accès, de rectification, d'effacement peut être exercé auprès de Madame la directrice de VHB, déléguée à la protection des données.

## LEXIQUE

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

QF : Quotient Familial

Mise à jour en avril 2024

p.13

## UNE AUTRE QUESTION ?

Contactez-nous de préférence avant les réservations.

327 Montée des Esses - Monsols 69 860 DEUX-GROSNES  04 74 04 73 87

516 Rue Centrale 69 870 LAMURE-SUR-AZERGUES  04 74 68 56 50

 [secretariat@centresocialvhb.fr](mailto:secretariat@centresocialvhb.fr)